



# SNUipp – FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du Vendredi 6 novembre 2020

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8078>

***Stop à la mascarade sanitaire dans l'Éducation Nationale : mobilisation mardi 10 novembre  
RIS en visio-conférence***

***Personnel vulnérable : où en est-on ?***

***Samuel Paty : et après l'hommage ... ?***

***Groupe de travail « direction » : les organisations syndicales doivent être conviées !***

***Primes des brigades REP+ : l'intersyndicale intervient***

## **1) Stop à la mascarade sanitaire dans l'Éducation nationale : mobilisation mardi 10 novembre**

**Protocole sanitaire, manque de moyens humains : face à un ministre qui met en péril l'école, pour éviter une nouvelle fermeture des écoles, la FSU, FO, CGT Educ'action, le Snalc et Sud éducation appellent à une mobilisation intersyndicale mardi 10 novembre.**

Le SNUipp-FSU 68 appelle à dénoncer les incohérences de cette reprise placée sous les doubles exigences d'un protocole sanitaire flou et du plan vigipirate renforcé.

La FSU exige la création de postes de personnels enseignants et non enseignants (pour travailler en ½ groupes classes mais aussi gérer et désengorger les flux dans les couloirs, les cantines, lors des entrées et sorties de classe...) et la mise à disposition d'un matériel sanitaire adapté. Elle exige la protection des personnels vulnérables et la sécurité pour tous les personnels et les élèves.

### **Deux possibilités de mobilisation dans le Haut-Rhin :**

▶ [Envoi d'une fiche SST](#) pour alerter sur l'impossibilité de mettre sérieusement en œuvre le protocole sanitaire

et/ou

▶ [Grève d'avertissement](#) ainsi que le relaient les syndicats nationaux et la FSU

**Comment faire grève ?** La [déclaration d'intention](#) est à envoyer à votre IEN par courrier postal ou voie électronique (à partir de votre boîte professionnelle) avant vendredi 6 novembre 2020 minuit.

**La [fiche RSST](#) pré-remplie à adapter à la situation de votre école est à transmettre au directeur de votre école qui la transmettra au conseiller de prévention (et par courtoisie, à l'IEN). Elle est également à transmettre au secrétaire du CHSCT.**

**Les coordonnées pour l'envoi de la fiche RSST :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8074>

**L'appel à la grève intersyndical :** <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/10-novembre- greve-d-avertissement>

**Le communiqué de presse de la FSU du Haut-Rhin :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8070>

**Le communiqué (FSU, FNEC, SUD, UNSA, SGEN, SNALC, CGT, SNCL, FCPE et UNL) "Pour la création urgente et massive de postes" :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8056>

## 2) Des RIS, des RIS... en visio conférence

**Confinement et conditions sanitaires obligent : les Réunions d'Informations Syndicales en présentiel sont annulées** (pour mémoire : Ris « actualités » : le 17/11 à Spechbach, le 19/11 à Widensolen, le 24/11 à Hirtzfelden / RIS « CPC » : le 12/11 à Mulhouse /RIS « Direction » : le 18/11 à Niederherrgheim et Mulhouse).

**Mais parce qu'en cette période compliquée il est encore plus important de s'informer et d'échanger sur nos ressentis, nos besoins, nos envies, nos coups de gueules, nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion de RIS en visio conférence :**

**RIS en visio « Actualités »**  
Jeudi 19 novembre 2020 à partir de 16h30

**RIS en visio « CPC »**  
Jeudi 12 novembre 2020 à partir de 16h45

**RIS en visio « direction et fonctionnement d'école »**  
Mercredi 18 novembre à partir de 9h00

**Pour participer à une visio : renvoie un mail à [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr) et connecte-toi via le lien suivant :**  
<https://eu.bbcollab.com/guest/370159d49e7749d89e80959142e0969a>

## 3) Personnel vulnérable : où en est-on ?

Suite à l'ordonnance du conseil d'Etat du 15/10/20, sans nouveau texte et dans l'attente d'un jugement sur le fond, la liste des 11 affections est rétablie à compter de cette date. Les personnels souffrant de ces affectations doivent, qu'ils soient en activité ou en arrêt de congé ordinaire, produire une attestation de leur médecin afin d'être placés en ASA par leur IEN si le travail à distance n'est pas possible. **Leur situation ne relève plus d'un congé maladie ordinaire.** La FAQ du MEN en date du 1er novembre reprend ces informations :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-les-reponses-vos-questions-306136>

**L'article complet et la liste des 11 affections concernées par les ASA :**  
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8068>

**Si votre IEN, refuse de vous placer en ASA :** contactez vos délégués des personnels du SNUipp-FSU : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

## 4) Samuel Paty : et après l'hommage ?

A travers l'hommage à Samuel Paty, organisé lundi 2 novembre dans la confusion et les revirements ministériels, les personnels et les élèves ont dit ensemble leur émotion, leurs pensées en direction de la famille et des proches de leur collègue, et aussi qu'ils n'oublieraient pas qu'un professeur a été assassiné lâchement pour avoir exercé ses missions.

Les personnels ont prouvé aussi qu'il fallait préparer collectivement la façon de s'adresser aux élèves, de trouver les mots pour leur permettre de s'exprimer afin de s'approprier les notions complexes de laïcité et de liberté d'expression qui permettent le vivre ensemble.

Cet attentat pose des questions lourdes qu'il convient de traiter sur le fond.

Le ministère n'a pas permis lundi dernier à tous les personnels de se réunir pour préparer cette journée et faire remonter leurs besoins en termes de protection et de formation. Pourtant ces besoins devront être recueillis et traités par des réponses d'ampleur.

**La FSU exige que le ministre entende enfin les personnels sur leurs revendications : revalorisation de tous les métiers, amélioration et sécurisation des conditions de travail, respect des missions.**

**La suite de l'article :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8060>

## 5) Groupe de travail « direction et fonctionnement de l'école : les organisations syndicales doivent être conviées !

Depuis le 9 septembre, le ministère a engagé un cycle de 4 groupes de travail sur le temps de décharge, les délégations de compétences, la revalorisation et la sécurité. Un an après le suicide de Christine Renon, ce chantier, engagé pour améliorer les conditions de travail des directeurs.trices, n'avance toujours pas alors que les directeurs-trices sont plus épuisés que jamais. Nos collègues peinent à percevoir la volonté politique d'améliorer le quotidien des directrices et directeurs, comme le fonctionnement de l'école primaire. Ainsi, les mesures annoncées cet été ne sont que très partiellement mises en œuvre.

**La circulaire du 27 août 2020 est pourtant explicite. Elle reconnaît la mobilisation et le travail des directeur.rice.s pour dépasser la crise sanitaire et la nécessité d'appliquer des mesures d'aide au fonctionnement de l'école dès la rentrée. La circulaire précise entre autres que « chaque DASEN réunira périodiquement un groupe départemental de directeurs d'école afin d'évoquer les problèmes communs et de trouver les solutions applicables. Ce groupe départemental sera réuni au minimum une fois par trimestre ».**

Ces groupes de travail (GT) n'ont toujours pas été réunis dans le Haut-Rhin.

**A l'initiative du SNUipp-FSU (dont le mandat est, rappelons-le, la recherche de l'action intersyndicale aussi souvent que possible), un courrier exigeant l'organisation de ces GT et l'invitation des organisations syndicales a été signé par le SGEN, le SE-UNSA et le SNUipp-FSU68 et envoyé à la DASEN.**

Dans un contexte de limitation du dialogue social (cf la loi de modernisation de la fonction publique et la fin des CAPD) il est essentiel de faire entendre la voix des organisations syndicales et donc des personnels dans toutes les instances existant encore.

Le courrier intersyndical à la DASEN : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8082>

## **6) Prime des brigades REP<sup>+</sup>, l'intersyndicale intervient**

En cette période de situation sanitaire plus que troublée, les brigades REP+ se sont vues priées d'intervenir comme moyens de remplacements supplémentaires ainsi que cela avait déjà été le cas lors du premier confinement et à l'occasion du déconfinement.

**Le SNUipp-FSU dénonce cette réorganisation qui prive les collègues de REP+ de leur nécessaire temps de décharge et oblige les brigadiers REP+ à des adaptations non négligeables (et parfois très impactantes pour leur organisation familiale) de leurs emplois du temps professionnels (écoles d'affectation à l'autre bout du département, éloignées de leur domicile...).**

De plus, n'intervenant plus systématiquement en zone d'éducation prioritaire les brigades REP+ se sont vues privées de tout ou partie de leur prime REP+.

**Le SNUipp-FSU68 mais aussi FO, le SGEN et le SE-UNSA dénoncent cette double peine (perte provisoire du poste d'affectation et perte des primes liées) et exigent, par le biais de l'envoi d'un courrier intersyndical à la DASEN du Haut-Rhin, le rétablissement de la totalité de la prime REP+ due aux brigades REP+.**

Le courrier : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8086>

**Le SNUipp-FSU demande une nouvelle fois une dotation supplémentaire dédiée au remplacement et rappelle que la formation et les décharges des personnels (directeurs, PE en REP+...) ne doivent pas être les victimes collatérales de la COVID19.**

## **7) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?**

Notre syndicat permet à chacun-e de trouver un espace pour construire collectivement l'école de demain. Premier syndicat représentatif des professeur-es des écoles, fort de plus de 53000 adhérent-es, le SNUipp-FSU porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels. Le travail enseignant doit être mieux reconnu et les droits développés. Rejoindre le SNUipp-FSU, c'est participer à la défense de notre métier et de nos conditions de travail. Adhérer, c'est aussi s'engager pour, collectivement, penser et transformer le métier.

**Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7672>**

Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 !

**Lire la suite de notre article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>  
Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.  
Salutations syndicales**